

ENSEMBLE JUMELÉ SCOTT
 LOTS #6 575 519 et #6 575 520
 VINCENT ASSELIN 418-956-9969

NOTES

Seulement le plan d'exécution peut servir à construire le projet.
 La mention « pour construction » doit apparaître sur la page-titre et dans le tableau d'émissions - révisions ci-dessous. Ces pages doivent être signées et scellées par l'architecte.
 Aucune dimension ne doit être mesurée à l'échelle sur ces dessins.
 Le présent bâtiment contient ces usages principaux:

C. - HABITATION

ÉMISSIONS - RÉVISIONS

A	M	J	ÉTAPE DE DESSIN - SUJET	PAR
23	07	04	préliminaire pour coordination	GC BFF
23	05	17	esquisse pour coordination client	GC BFF
23	06	12	esquisse pour approbation client	GC BFF
23	06	13	esquisse pour approbation client	GC BFF
23	06	13	préliminaire pour demande de permis	GC BFF
23	08	25	pour approbation client	GC BFF
23	10	05	exécution - plans définitifs pour construction	GC BFF

CONSTRUCTION



ARCHITECTURE

AURA
 architecture design

CONÇU PAR

GUILLAUME COUTURE
 Stagiaire en architecture
 BRYAN F.-BERMAN
 Architecte

DESSINÉ PAR

JESSICA LARPENTE
 Technicienne en architecture

SCEAU



No. du projet | P-23007

PLAN D'ENSEMBLE

Échelle | INDIQUÉE
 Type | RÉSIDENTIEL

LÉGENDE

- LIGNE DE PROPRIÉTÉ
- LIMITE ZONE CONSTRUCTIBLE
- NOUVELLE BORDURE DE BÉTON
- POTEAU ÉLECTRIQUE
- Z FILS/ENTRÉE ÉLECTRIQUES
- AIRE GAZONNÉE
- TROTTOIR PAVÉ
- TERRE VÉGÉTALE 200mm: recouverte d'une membrane géotextile et de paillis de cèdre.
- SERVITUDE
- PLANTATION ARBUSTRES
- HAIE CÉDRÉS

NOTES GÉNÉRALES

ARPENTAGE:
 Le dessin figurant sur cette page est émis à titre indicatif seulement. Se référer aux documents de l'arpenteur-géomètre pour connaître les valeurs cadastrales officielles.
 Les niveaux de terrain existants indiqués sur le plan sont à titre indicatif.

Les informations cadastrales figurant aux documents de l'arpenteur-géomètre ont priorité sur toutes les autres. Le niveau 100'-0" devra être positionné avec le propriétaire afin d'assurer la hauteur adéquate pour le projet.

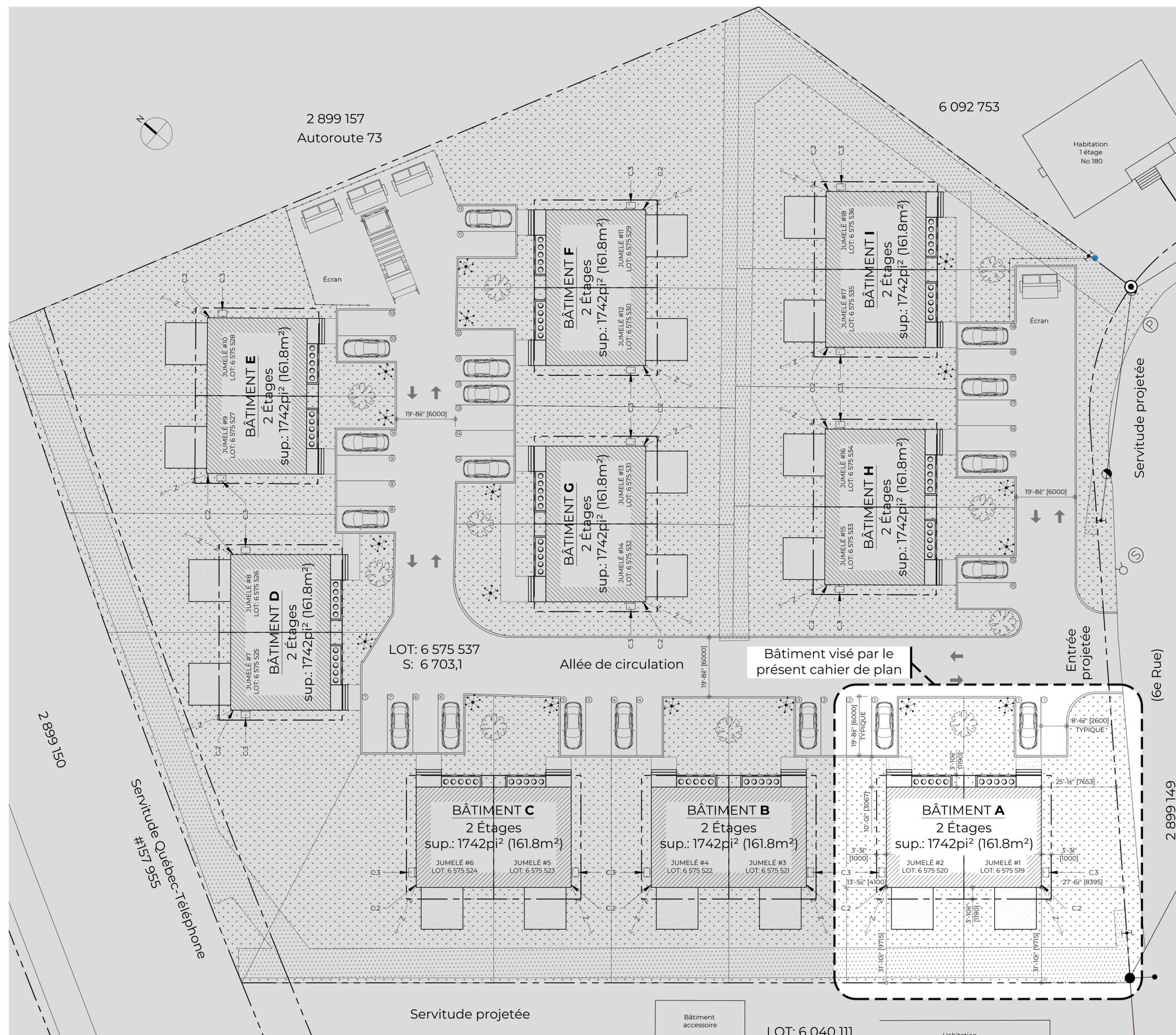
IMPLANTATION:
 Ce plan d'ensemble immobilier a été réalisé à partir du plan de lotissement de Roxanne Gauvin, arpenteur-géomètre (Esco Terra) en date du 05 juillet 2023 (minute 1543), transmis par le client.

ÉLECTRICITÉ VERS LE BÂTIMENT:
 Coordonner l'emplacement et le type de l'entrée électrique et son panneau avec propriétaire, entrepreneur et Hydro-Québec.

CIRCULATIONS ET AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS:
 Les trottoirs, passages piéton, marches et aménagements paysagers sont à coordonner avec le propriétaire selon les niveaux et contraintes réelles du terrain.

NOTES SPÉCIFIQUE

- CIRCULATION ET AMÉNAGEMENT PAYSAGER:
- C1: Remblayage du terrain à coordonner avec propriétaires. Tout espace extérieur (escalier, palier, balcon, terrasse, etc) se trouvant à plus de 24" (600mm) du sol en contrebas devra être muni d'un garde-corps conforme aux normes en vigueur. Modèle au choix des propriétaires.
 - C2: Emplacement à titre indicatif, pour entrée électrique aérienne. Coordonner avec entrepreneur en électricité et maître d'ouvrage pour passage des conduits sous dalle jusqu'au panneau électrique.
 - C3: Emplacement à titre indicatif, pour l'unité de la thermopompe. Coordonner avec maître d'ouvrage passage des conduits jusqu'à la tête à l'étage.



01 PLAN D'ENSEMBLE IMMOBILIER
 ÉCHELLE 1/16"=1'-0"